



Avis d'audience

Le 13 octobre 2010

Réf. 2010-H-116

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en octobre pour étudier les demandes de modifications de permis déposées par OPG pour ses centrales nucléaires Darlington, Pickering-A et Pickering-B. Ces installations nucléaires sont situées à Clarington et à Pickering (Ontario).

OPG demande des mises à jour administratives aux permis d'exploitation de ses centrales nucléaires Darlington, Pickering-A et Pickering-B, y compris des mises à jour dans la documentation et la modification de conditions de permis afin de citer en référence les critères révisés pour la qualification de la force d'intervention nucléaire relativement au maniement des armes à feu.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'était pas nécessaire pour étudier les demandes d'OPG. L'audience se déroulera par voie de mémoires soumis par le personnel de la CCSN et OPG.

Lorsque la Commission aura terminé ses délibérations et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision* sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disponibilité du public.

Les recommandations du personnel de la CCSN et le mémoire d'OPG ne sont pas disponibles en ligne. Pour les obtenir, il faut présenter une demande au Secrétariat, à l'adresse suivante :

Julie Bouchard

Administratrice de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C. P. 1046

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca